Règlement

Samedi 5 Mars 2016

8ème MASTER INTERNATIONAL DE JUDO Saint Aubin de Médoc, France Label Excellence FF.JDA

I .INFORMATIONS TECHNIQUES

1.1 LIEU et envoi de chèque

FRANCE, Saint Aubin de Médoc (33) Route de la Serpentine. Foyer sportif- 33160 Saint Aubin de Médoc

1.2 PARTICIPATION

Être âgé au moins de 30 ans dans l'année civile – Ceinture verte minimum.

1.3 CATEGORIES D'AGES et DE POIDS EQUIPEMENT

Les compétiteurs se présenteront en judogi blanc ou bleu réglementaires. Les femmes devront porter un tee-shirt blanc sous leur veste et attacher leurs cheveux. Le compétiteur appelé en premier portera le kimono blanc, son adversaire le kimono bleu, Si les 2 combattants sont en kimonos blancs le premier appelé mettra une ceinture rouge.

En fonction du nombre d'engagés, certaines catégories de poids et/ou d'âge pourront être regroupées.

```
30-34 ans F1 1986-1982 M1
35-39 ans F2 1981-1977 M2
40-44 ans F3 1976-1972 M3
45-49 ans F4 1971-1967 M4
50-54 ans F5 1964-1962 M5
55-59 ans F6 1961-1957 M6
60-64 ans F7 1956-1952 M7
65-69 ans F8 1951-1947 M8
70-74 ans F9 1946-1942 M9
75-79 ans F10 1941-1937 M10
80 et plus F11 1936 et avant M 11
```

II. INSCRIPTION ET ACCREDITATION

2.1 INSCRIPTION et FRAIS D'ENGAGEMENT

Date limite d'inscription : 1er Mars 2016 (12 euros par compétiteur)
Les compétiteurs nationaux devront s'inscrire sur le site du Master et faire parvenir à l'organisateur la fiche d'engagement ci-jointe accompagnée des frais d'engagement.
Les compétiteurs internationaux enverront leur fiche d'engagement à l'organisateur avant le 1er Mars 2016 et pourront payer sur place.

Seuls les compétiteurs français peuvent régler par chèque bancaire. Chèque à libeller à l'ordre de : « *Judo Club Saint Aubin de Médoc* ». Adresser à « Judo club st aubin de médoc – Route de la Serpentine-foyer sportif- 33160 Saint Aubin de Médoc ».

Le virement bancaire est réservé aux compétiteurs internationaux et aux clubs. Il doit être effectué sur le compte du **Judo Club Saint Aubin de Médoc**, BPSO Saint Médard.

BPSO ST Médard

22 Avenue Montaigne

33160 SAINT MDARD EN JALLES

—-Titulaire du compte———

AS ASSAM

—Références bancaires internationales— IBAN: FR76 1090 7000 8262 0213 9947 911

BIC: CCBPFRPPBDX

2.2 ENREGISTREMENT – PESEE – CONTROLE DES PASSEPORTS

Route de la Serpentine. Tennis couvert – 33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC

Le Vendredi 4 Mars de 17h00 à 20h00: Enregistrement – Contrôle des passeports et pesée possible sur 6 secteurs. Les responsables des pesées (sauf secteur Médoc) ne récupérèrent pas le paiement.

Possibilité de pesée le jour de la compétition de 08h15 à 11h30 pour toutes les catégories de poids.

Secteur Médoc : à St Aubin de Médoc-17h00-20h00 et le Samedi 05 Mars de 8h15 à 11h30 Route de la Serpentine 33160– Tennis couvert – contact Jean Thébault 06.17.12.21.46.

Secteur Rive-Droite : à Cenon – 17h30-19h30 complexe la Morlette – entrée rue du docteur Roux 33150 – contact Sébastien Hineux 07.87.40.74.79

Secteur Bordelais : Aspom Judo – 17h00-19h00 131 Bis Rue Amédée Saint-Germain- 33800 Bordeaux contact Fred Scarabello 06.42.84.78.36.

Secteur Libournais: Judo Vayres- 17h45-19h15 Mairie de Vayres 33870 – contact Hollosi Daniel 06.70.34.00.03.

Secteur Langonnais : Judo Bieujac 18h00-19h30 Salle multi-activités – Bourg Bieujac-33210 contact Philippe Nicoll 06.60.31.25.88

Secteur Bassin d'Arcachon : au Barp dojo (près de la poste) 17h00-19h00 23,route des Pyrénées 33114, contact Alain Arnault 06.09.56.74.55

2.3 PROGRAMME

COMPETITION INDIVIDUELLE en poules et tableaux sur 5 surfaces de tapis

<u>Début des COMBATS</u>:

09h30 : -60kg,-52kg -57kg et+100kg 12h00 : -66kg,-73kg -63kg et +63kg 14h30 : -81kg,-90kg et-100kg

Les horaires peuvent varier suivant le nombre de compétiteurs et compétitrices inscrit(e)s.

2.4 RESPONSABILITE

Les compétiteurs doivent être licenciés auprès de leur fédération et être à jour de leur certificat médical. Passeport obligatoire avec 2 ans de licences.

Les étrangers doivent être en règle avec leur fédération et l'UEJ.

III. FORMULE DE COMPETITION

3.1 Relation Grade Championnat

Uniquement pour les compétiteurs Français.

3.2 Rancking list national mis en place

3.3 FORMULE DE COMPETITION

Compétition Individuelle par catégories d'âges puis de poids. Poules puis en tableau sans repêchage.

Pas de tolérance de poids

Temps de combat :

3 minutes de 30 à 59 ans 2 minutes 30 secondes de 60 à 69 ans 2 minutes de 70 ans et + Règlement sportif FFJDA et UEJ.

ANNEXE

ORGANISATEURS : JUDO CLUB SAINT AUBIN DE MÉDOC, Présidente Madame Géraldine Déplanque-Breton et Messieurs Thébault Jean et Arnault Alain

E- mail: contact@judoclubsaintaubin.fr
Site web: http://master.judoclubsaintaubin.fr
CONTACT: Jean THEBAULT:06.17.12.21.46

<u>LIEU DE LA COMPETITION</u>: FRANCE Route de la Serpentine – Tennis couvert 33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC FRANCE